

Ferney-Voltaire, le 7 octobre 2016

Le Proviseur-Adjoint
Aux
Parents d'élèves de Terminale

lycée général
et technologique
international

académie
Lyon

éducation
nationale

Affaire suivie par
Henriette Roomataaroa
Téléphone
+33(0) 4 50 40 00 05
Télécopie
+33(0) 4 50 40 00 27
Courriel
sesco.0010072y@ac-lyon.fr

Avenue des sports
F-01210 FERNEY-VOLTAIRE

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international/>

Objet : Inscriptions bac session 2017

Madame, Monsieur

Les inscriptions au baccalauréat, général ou technologique, se dérouleront les 17 et 19 octobre puis du 4 au 9 novembre suivant un planning qui sera indiqué aux élèves par leur professeur principal.

Le jour des inscriptions, les élèves doivent se présenter avec :

- La fiche de préparation à la saisie **complétée**. Elle sera distribuée en classe.
- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) **et** une copie de cette pièce
- **Pour les ressortissants français**, une copie de leur avis de recensement ou de participation à la JAPD
- **Pour les élèves hors Lycée International en 2015/2016**, une copie de leur relevé de notes des épreuves anticipées
- **Pour les redoublants**, une copie de leur relevé de notes du bac 2016
- **Pour les élèves choisissant une épreuve de sportif de haut niveau**, l'attestation de la Fédération française ou attestation UNSS
- **La demande d'aménagement d'épreuves** avec une copie des aménagements obtenus pour les épreuves anticipées en 2016 si possible.

Les confirmations d'inscription devront être rapportées dès le lendemain de l'inscription au secrétariat de scolarité **signée par l'élève et par son représentant légal**, (si correction : les faire au stylo rouge).

Attention, toute modification ultérieure sera impossible. **Les données y figurant ont un caractère définitif et irréversible.**

Seront mis en ligne sur le site de l'établissement, dans la rubrique ACTUALITES, l'ensemble des documents préparatoires à l'inscription et notamment :

- Les notices explicatives pour l'inscription
- Le guide des épreuves facultatives (LV3, LCA, Musique, Arts plastiques, Théâtre, EPS de complément...)
- Les notices par filière listant en particulier les langues présentables en LV1 et LV2
- Les documents de demande d'aménagement d'épreuve dès que la circulaire nous sera parvenue, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

En cas d'absence, l'élève ne sera pas inscrit et ne pourra donc pas présenter les épreuves du baccalauréat.

Nous vous remercions d'accompagner votre enfant dans cette inscription, notamment en relisant avec lui sa fiche de préparation à l'inscription puis en relisant et signant la confirmation d'inscription.

Meilleures salutations

Le Proviseur-adjoint
Emmanuelle Carrance

Note à l'attention des candidats porteurs d'un handicap : conformément à la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation pour les candidats présentant un handicap, « **toute demande d'aménagement d'épreuves doit être formulée au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen** ». Ces aménagements sont demandés par le candidat lui-même ou son représentant légal s'il est mineur, au moment de l'inscription. Dès qu'elle nous sera parvenue, vous trouverez sur le site de l'établissement, rubrique actualités, la note d'information sur la procédure à suivre et les documents de demande.